

**5.1.1**

DEPARTEMENT DE L'AUDE

Commune de  
**L A B E C E D E -  
L A U R A G A I S**

P.L.U. arrêté le 31 mai 2013

P.L.U. approuvé le

---

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

---

**ANNEXES**

**ANNEXES SANITAIRES  
NOTICE EXPLICATIVE**

# ALIMENTATION EN EAU POTABLE

## ETAT ACTUEL

La commune est alimentée en eau potable de manière diversifiée

Elle dispose d'un réservoir de 200 m<sup>3</sup> desservant l'intégralité de l'agglomération et quelques écarts. Ce réservoir est desservi par le S.S.O.E.M.N et par le captage communal. Le réseau communal dessert également quelques constructions sur Issel tandis que certains écarts de la commune sont alimentés par le réseau communal des Brunels ou du syndicat.

Existe à Co d'En sens un captage de la commune de Castelnaudary qui alimente en eau brute 3 écarts de LABECEDE-LAURAGAIS : En Sens, Combelles et Campeyrou.

Une partie du territoire communal n'est desservie par aucun réseau collectif; des captages privés assurent les besoins des habitants.

## ETAT FUTUR

La commune envisage une population de 487 habitants en 2030. La croissance démographique concerne essentiellement le village. La capacité du réservoir autorise la desserte de cette population (cf lettre du S.S.O.E.M.N. ci-après). Les canalisations assurant la desserte des constructions du village bas sont suffisantes. Il n'est en conséquence pas envisagé de renforcement à ce titre.



# Syndicat Sud Occidental des Eaux de la Montagne Noire

Mairie  
11320 AIROUX  
04 68 60 55 36  
ssocemn@orange.fr

A Airoux, le 17 février 2011

Monsieur JEAN VIALADE  
Maire de la commune de LABECEDE-LAURAGAIS  
11400 LABECEDE LAURAGAIS

Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier du 11 février 2011, concernant les possibilités d'augmenter l'alimentation en eau potable de votre commune, nous avons pris contact avec le Bureau d'Etude G2C Environnement de CASTELNAUDARY, (qui a réalisé le Schéma Directeur de notre Syndicat).

L'ingénieur d'Etudes, Monsieur BEGARD nous a confirmé que compte tenu des résultats de la simulation, aucun renforcement du réseau syndical n'est nécessaire pour pouvoir approvisionner la commune de LABECEDE LAURAGAIS à hauteur de 30 000m<sup>3</sup>/an. La canalisation existante en DN9 90 mm est suffisante. Elle permettra de répondre à une augmentation de population.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes respectueuses salutations.

**Le Président**  
Jean-Claude MARTY

  
Mairie  
11320 AIROUX  
Tél. 04 68 60 55 36  
ssocemn@orange.fr

# ASSAINISSEMENT COLLECTIF

## ETAT ACTUEL

### Assainissement collectif

La commune est dotée d'un réseau de collecte des eaux usées uniquement dans le centre bourg. Il n'y a pas de station de traitement adapté. Actuellement, le réseau déverse en au moins 6 points de rejets directs.

Par délibération du 31 août 2010, le conseil municipal a décidé la réalisation d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux d'une capacité nominale de l'ordre de 200 équivalents-habitants, au lieu-dit Capellanie ainsi que du réseau de collecte et de transfert. Un emplacement réservé est prévu au P.L.U. La SOCAL, propriétaire du terrain a, par courrier du 10 août 2010 donné son accord pour cette implantation.

Cet équipement desservira le village pour supprimer les rejets concentrés dans le milieu superficiel.

### Assainissement non collectif

Le reste du territoire communal demeurera en assainissement non collectif. Le règlement du P.L.U. vise à éviter une concentration des rejets dans le réseau superficiel et pour ce faire fixe à 1200 m<sup>2</sup> la superficie minimale des terrains.

## LES DECHETS

LABECEDE-LAURAGAIS adhère au SMICTOM de l'Ouest Audois. Le transfert et le traitement des déchets collectés est confié au SYDOM.

La collecte est réalisée par caissettes en porte-à-porte.

La collecte a lieu 2 fois par semaine :

- 1 fois, selon un tri sélectif
- 1 fois par conteneurs collectifs.

1 colonne à verre est installée rue du Calvaire.

La déchetterie la plus proche est à Saint-Papoul.